PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le lundi 28 août 2023 se tient à 15 h 15, à la salle de conférence de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC. Madame la préfet, Monique Phérivong Lenoir, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Denyse Blanchet et Julie Morin et messieurs Pierre Brosseau, Gaby Gendron et Denis Poulin participent à la rencontre.

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

11.1 est retiré de l'ordre du jour

C.A. 2023-123

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT COMITÉ ADMINISTRATIF ORDRE DU JOUR DU 28 AOÛT 2023

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 10 JUILLET 2023
4.	SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES
5.	DÉPART DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES DU TERRITOIRE DE LA MRC DU GRANIT
6.	NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DE LA MRC
7.	DEMANDES DE COMMANDITES
8.	BÂTIMENT
9.	OPPORTUNITÉS
10.	STRUCTURE
11.	RESSOURCES HUMAINES

11.1.	Embauche – Agent de développement local
11.2.	Conseiller.ère en développement de l'entrepreneuriat collectif
11.3.	Recommandation de la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées – Agent de développement projet Signature Innovation
11.4.	Coordonnatrice du Plan de développement de la zone agricole
12.	PLAN GOUVERNEMENTAL - FUSION DES OFFICES D'HABITATION
13.	FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET
14.	PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
15.	VARIA
16.	PÉRIODE DE QUESTIONS
17.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 10 JUILLET 2023

C.A. 2023-124

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 10 JUILLET 2023

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

5.0

DÉPART DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES DU TERRITOIRE DE LA MRC DU GRANIT

Madame la préfet informe les maires que le processus de conciliation débutera demain avec la 1^{re} rencontre en terrain neutre à Lambton. Elle rappelle que s'il n'y a pas d'entente entre les parties d'ici le 15 septembre, le tout sera remis entre les mains de la ministre pour qu'elle décide des termes par décret. Je mentionne les éléments principaux de la présentation que la MRC fera lors de la conciliation et je rappelle que l'objectif est de diminuer l'impact au maximum pour les 19 municipalités restantes.

Je mentionne aux maires qu'il est possible, selon le déroulement de la conciliation, qu'une séance extraordinaire du comité administratif se tienne dans les prochains jours.

NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DE LA MRC

Il est convenu que dans les prochains mois les membres du comité administratif convoqueront chacun les maires de leur secteur de manière à valider les intérêts de chacun pour les différents comités de la MRC et confirmer s'il y a lieu de nommer à nouveau les membres en début d'année prochaine. Une liste des membres actuels pour chacun des comités sera fournie ainsi que la liste décrivant le mandat de chacun des comités.

7.0

DEMANDES DE COMMANDITES

C.A. 2023-125

<u>DEMANDES DE COMMANDITES – MAISON 5^E SAISON, MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-WOBURN ET LA BOUÉE</u>

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif, La Maison 5^e saison, a déposé une demande de commandite pour l'achat d'un fauteuil élévateur;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn, a déposé une demande de commandite pour la création d'un livre noir et blanc dans le cadre du 125^e anniversaire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Bouée et le Point jeunesse ont déposé une demande conjointe de commandite pour une activité jeunesse dans le cadre du 40^e anniversaire de la Bouée.

ATTENDU QUE les demandes répondent aux critères de la Politique de dons et commandites de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Granit approuve qu'un montant de 1 000 \$ soit versé à l'organisme La Maison 5^e saison pour l'achat d'un fauteuil élévateur.

QUE le comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Granit approuve qu'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn pour la création d'un livre noir et blanc dans le cadre du 125^e anniversaire de la Municipalité.

QUE le comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Granit approuve qu'un montant de 500 \$ soit versé à l'organisme la Bouée pour l'organisation d'une activité jeunesse dans le cadre du 40^e anniversaire de la Bouée.

QUE ces montants soient versés à même les sommes disponibles au budget de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

BÂTIMENT

Aucun sujet à traiter.

OPPORTUNITÉS

Aucun sujet à traiter.

10.0

STRUCTURE

J'explique que les étapes avancent dans le cadre du regroupement de la MRC et de la SDEG. L'accompagnement au niveau légal en droit des sociétés est d'une grande aide. Je mentionne les étapes à venir soit une convention de partage dans un premier temps, une entente de modification des règlements généraux en 2023 et une modification de la composition du CA de la SDEG en 2024 lors de l'AGA.

11.0

RESSOURCES HUMAINES

J'informe les maires que 3 postes ont été affichés la semaine dernière soit les 2 postes de directions ainsi que celui d'agent de développement projet Signature Innovation.

11.1

EMBAUCHE – AGENT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

11.2

CONSEILLER.ÈRE EN DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

J'informe les maires du départ de la conseillère en développement de l'entrepreneuriat collectif.

11.3

RECOMMANDATION DE LA DESCRIPTION DE FONCTIONS, LE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF, LA CLASSE SALARIALE ET LE PROFIL DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES – AGENT DE DÉVELOPPEMENT PROJET SIGNATURE INNOVATION

C.A. 2023-126

RECOMMANDATION DE LA DESCRIPTION DE FONCTIONS, LE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF, LA CLASSE SALARIALE ET LE PROFIL DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES – AGENT DE DÉVELOPPEMENT PROJET SIGNATURE INNOVATION

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a approuvé par sa résolution 2023-91, la recommandation du comité directeur, soit le projet Signature innovation de la MRC du Granit d'un Réseau de sanctuaires de nature et d'expérimentation du bien-être;

ATTENDU QUE le devis a été soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en date du 25 mai 2023 pour approbation;

ATTENDU QUE le projet « La MRC du Granit, bien de nature! » a été accepté auprès du MAMH en date du 4 juillet 2023;

ATTENDU QUE le projet nécessite l'embauche d'une ressource supplémentaire qui permettra d'assurer la mise en œuvre du projet Signature innovation et la coordination entre les différents partenaires et parties prenantes;

ATTENDU QUE la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées quant au poste d'agent de développement projet Signature innovation ont été recommandés par le comité directeur Signature innovation;

ATTENDU QUE conformément à la Politique de dotation de la MRC, le comité administratif doit recommander au conseil des maires la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées;

ATTENDU QUE la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées quant au poste d'agent de développement projet Signature innovation ont été présentés aux membres du comité administratif;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées présentés quant à la création du poste d'agent de développement projet Signature innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4

COORDONNATRICE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

J'informe les maires du départ de la coordonnatrice du plan de développement de la zone agricole. Dans le contexte actuel d'importants mouvements de main-d'oeuvre, avant d'afficher certains postes à combler, une analyse de besoins sera faite.

12.0

PLAN GOUVERNEMENTAL - FUSION DES OFFICES D'HABITATION

Madame la préfet mentionne que la Société d'habitation du Québec a informé la MRC au début du mois qu'elle entreprendra prochainement une tournée des régions touchées par sa nouvelle démarche d'optimisation du réseau des offices d'habitation (OH). J'ajoute que cette optimisation engendrera des fusions d'offices d'habitation de manière à ce que les OH soit d'au moins 300 portes par gestionnaire. La rencontre prévue pour l'Estrie se tiendra dans la semaine du 11 septembre prochain. Entretemps, une rencontre est prévue au niveau de l'Estrie avec certains acteurs de MRC, soit les préfets, les directions générales de MRC ainsi que les présidents es et directions d'OH.

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET

C.A. 2023-127

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET — JUILLET 2023

ATTENDU QUE madame la préfet a déposé aux membres du comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour le mois de juillet 2023 et que les maires les acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de madame la préfet pour le mois de juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est convenu que la séance du mois d'août se tiendra comme prévu le 11 septembre 2023 à compter de 15 h. Un avis de convocation sera alors envoyé aux maires conformément à la loi.

15.0

VARIA

Aucun sujet à traiter.

16.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent, donc aucune question n'est posée.

17.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2023-128

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 28 août soit levée, il est 15 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérivong Lenoir Préfet

Sonia Cloutier Greffière-trésorière Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 28 août et ce, pour les résolutions C.A. 2023-125 et C.A. 2023-127.

Sonia Cloutier Greffière-trésorière Directrice générale